



COMMUNIQUE EXCLUS DU SEGUR : INEGALITE CONFIRMEE

Le 21 mars 2024, le Conseil Constitutionnel n'a pas statué en faveur des exclus du SEGUR.

Mercredi 6 Mars, Force Ouvrière Les Galoubies a mobilisé l'ensemble des services généraux afin d'obtenir enfin le SEGUR de la Santé.

Dans notre établissement, le CTI (SEGUR) a été attribué aux personnels soignants à partir du 1^{er} octobre 2021 et aux personnels socio-éducatifs à compter du 1^{er} avril 2022. A ce jour, les agents des services généraux ne le perçoivent toujours pas :

- **Service Technique**
- **Service Administratif**
- **Service Restauration**
- **Service Propreté**

Nous nous posons la question de l'égalité au sein de la fonction publique hospitalière...

Dans tous les établissements hospitalier, mis à part les établissements médico sociaux publique dépendant de la fonction publique hospitalière, tous les agents, qu'ils soient ouvriers, agents administratif, médecin, infirmier, éducateur, moniteur éducateur, psychologues et rééducateur... touchent, sans distinction de catégorie ou de grade, le SEGUR de la Santé.

Pourquoi pas nous agents des services généraux ?

Comme nos collègues des centres hospitaliers et des EPHAD, nous avons été confrontés à la pandémie COVID 19, nous soumettant aux protocoles en vigueur durant cette période.

Le bras de fer continue, nous ne lâcherons pas jusqu'à obtention du SEGUR pour tous les exclus !

Face au mépris du gouvernement, une seule réponse : La Mobilisation !!!

Toutes et Tous en Manifestation :

Le jeudi 28 mars 2024 de 10h00 à 12h00

Sur le parking du personnel de l'EMSP.

VENEZ NOMBREUX !!!

FORCE OUVRIERE LES GALOUBIES